

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 10 juillet 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (324r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 10 juillet 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45793>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 juillet 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination 18, place Vendôme, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Emmanuel Arago qu'il a demandé à Noizet de lui communiquer des informations sur la convention de 1857 pour l'exécution du calorifère Haunet. Il l'avertit que Coré va prochainement lui demander de décider sur le litige qui les oppose.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Haunet, Émile](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guér le 10 juillet 1866 324

A Monsieur Emmanuel Bragard

Monsieur

jeai bien reue votre lettre que j'auront
et de mon coté j'ai exprimé ma
surprise à M^e Boigt sur son silence
surtout en ce qui concerne la
convention de 1857 pour la caution
de l'abrégeon Braudel dont mes
adversaires ont tenu depuis la
cour au dernier moment. Il est
évident plus étonnant que M^e
Boigt ne m'aie rien dit
à ce sujet qu'il m'ait promis
de me faire un rapport.

Nécessaire je vous prie si de votre
côté vous me ferez pas à propos
de lui en rapport.

Je prie aussi que M^e Cari va vous
demander de faire prochainement
une autre contestation. Il me dirait
bien agréable que cela visiterait une
autre entretien nécessaire avec
vous.

Je vous agrée mes meilleures
bonnes intentions

Godin